

Catégorie aménagement

Commune de Muttersholtz

Schéma et plan d'actions « Liaisons douces »



Le projet

La commune de Muttersholtz est traversée par un important flux automobile, avec plus de 8.000 véhicules par jour empruntant 3 routes départementales. Des aménagements importants ont été réalisés en 2010 pour apaiser la circulation et accompagner le passage en zone 30. Le sentiment d'insécurité demeurait et n'incitait pas à des mobilités alternatives à la voiture.

Une étude globale a donc été entreprise pour définir un schéma des liaisons douces cohérent, identifiant les axes structurants et secondaires, les « points noirs » de discontinuité à traiter ainsi qu'un plan d'actions très détaillé.

L'implantation d'un nouveau gymnase a notamment permis d'ouvrir un nouvel espace central dans le village, à l'écart des départementales. Suite au schéma élaboré en 2017, ce cœur de village est devenu le carrefour des liaisons douces.

Données générales

Territoire concerné : Commune de Muttersholtz

Porteur du Projet : Commune de Muttersholtz

Département : 67 - Bas-Rhin

Population totale du territoire : 2 050

Population concernée par le projet : 2 050

Plan d'actions :

- 1- Connaître les déplacements automobiles
- 2- Réaliser des aménagements routiers
- 3- Faire des choix urbains contribuant à la réduction de l'usage de la voiture
- 4- Elaborer un schéma des liaisons douces
- 5- Réaliser des acquisitions foncières
- 6- Réaliser les aménagements pour résorber les discontinuités dans l'armature de liaisons douces
- 7- Réaliser une aire d'éco-mobilité
- 8- Communiquer et sensibiliser

Les acteurs du projet

Commune de Muttersholtz / PETR de Sélestat Alsace Centrale (application du PGD) / Maison de la Nature (Communication)

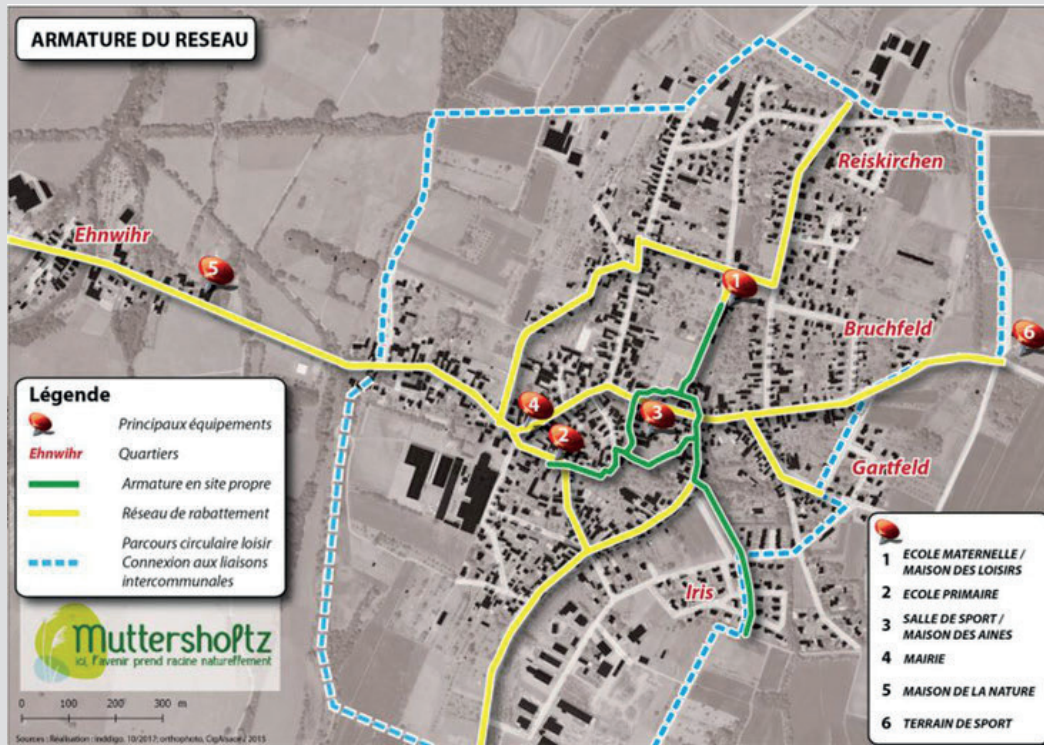
Objectifs

L'objectif principal est de faciliter les déplacements doux et les mobilités alternatives. Ce projet veut également : Diminuer la part de la voiture dans les déplacements locaux et notamment les trajets pour aller aux écoles; diminuer la vitesse ; augmenter l'attractivité des déplacements doux : temps de parcours, sécurité ; permettre les déplacements hors axes routiers ; faciliter les déplacements alternatifs (bus, covoiturage...)

Le projet détaillé

Plusieurs types d'aménagements ont été réalisés à la suite du plan d'action :

- ° Création ou élargissement de trottoirs
- ° Création de bandes piétonnes et de passage piétons
- ° Création de places de stationnement pour libérer des trottoirs
- ° Création d'une passerelle sur un ruisseau
- ° Ouverture de passages doux dans le centre du village.



De nombreuses acquisitions foncières, négociées et finalisées sur plusieurs années, et des aménagements permettent désormais de relier les principaux équipements et quartiers de la commune en site propre, hors circulation automobile.



Le projet détaillé

Le renforcement de la centralité des équipements publics a permis d'ouvrir à la circulation douce des impasses qui, jusqu'alors étaient des culs-de-sac. Le Cœur de village devient donc le carrefour du projet d'armature villageoise de liaisons douces.

Aujourd'hui l'école élémentaire au sud et l'école maternelle au nord sont reliées par un passage doux. La durée de trajet est de moins de 10 mn pour un gain de temps piéton de presque 5mn. De l'école élémentaire au gymnase, c'est un gain de temps de près de 10 mn qui permet désormais aux élèves de pratiquer les activités sportives dans des conditions optimales de manière hebdomadaire.



Traversée par un flux pendulaire important, desservie par deux réseaux de bus desservant tous deux la gare de Sélestat, la commune a également souhaité réaliser une aire d'écomobilité, conformément au Plan Global de Déplacement d'Alsace Centrale.

Le hameau écotouristique d'Ehnwihr a été retenu pour plusieurs raisons : position sur l'axe principal permettant une meilleure visibilité et une meilleure accessibilité, présence de plusieurs équipements générant du flux et de l'attractivité, Maison de la Nature, départ de randonnées, Batelier du Ried, restaurants.

Plusieurs services y ont été installés : aire de covoiturage, 2 bornes de recharges pour véhicules électriques, déplacement des arrêts du bus, création d'un pôle vélo (stationnement, réparation).

>> Pour plus d'informations : ICI

>> Et aussi ICI

Difficultés rencontrées :

- ° L'addiction à la voiture
- ° L'individualisme

Points de vigilance : Avoir une vision globale et prendre le temps de réfléchir avec les usagers

Eléments facilitateurs :

- ° Nous n'aurions pu faire tout cela de manière cohérente (avec les études), structurée et rapide (tout en même temps) sans l'aide financière de TEPCV.
- ° Nous avons eu la chance de ne pas avoir de difficulté pour l'achat de terrains (même s'il a fallu prendre du temps pour négocier le passage à travers un jardin).

Conseils :

- ° Avoir une vision globale des déplacements dans la commune
- ° Penser « armature » pour garantir les continuités
- ° Intégrer les problématiques de mobilité dans les réflexions globales d'urbanisme

